

Bonjour,

Je tenais à vous informer de quoi est capable celui qui dirige la commune de Faulquemont et votre liste.

Sciemment, il a organisé le **jeudi 17 décembre** à :

14h, réunion de la commission d'Appel d'Offres ;

16h30, réunion du conseil d'administration du CCAS ;

Alors qu'il sait qu'à :

18h, une réunion du conseil communautaire se tiendra.



Ces agissements, **voulus**, conduisent à réduire le temps consacré à une réunion, sachant qu'une réunion a lieu en distanciel, une autre au Herrenwald, une autre à Créhange.

Ces agissements sont d'autant plus voulus que je suis membre de ces trois commissions. Je vais devoir déléguer mon remplaçant, pour une, voire les deux premières, pour la 3^{ème} il n'y a pas de remplaçant.

C'est le seul moyen qu'a trouvé votre tête de liste pour continuer à museler

l'Opposition. Mais peut-être ne le saviez-vous pas sauf à cautionner ce système indigne d'un premier magistrat qui se dit vertueux du respect de la démocratie.

Pour information, je travaille encore, je suis engagé depuis plusieurs semaines dans trois dispositifs dans le cadre du dispositif sanitaire mis en place (*Réserve civique, aide milieu hospitalier, livraison de médicaments, bien évidemment bénévolement*).

Bien évidemment, je vais faire connaître ces agissements via les réseaux sociaux et à tous mes contacts (mails).

Bien évidemment, ce message servira dans le cadre d'une des procédures en cours afin de démontrer de tels agissements pour lesquels vous êtes (ou pas) associés.

Patrick BONNET

Conseiller municipal

Conseiller communautaire